

**TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS ?  
TU VEUX DEVENIR POMPIER ?  
REJOINS-NOUS !**

**Ils sont 27 400, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP).**

**Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis, et généralement sur 4 ans.**

- ✔ Découvre le matériel d'incendie, apprend les techniques de lutte contre l'incendie,
- ✔ Apprend les gestes qui sauvent,
  - ✔ Fais du sport,
  - ✔ Participe à des manœuvres et à des cérémonies,
  - ✔ Gagne en courage,
  - ✔ Apprend le dépassement de soi,
  - ✔ Évolue au sein d'une véritable équipe,
  - ✔ Partage des valeurs de solidarité et de civisme.
  - ✔ Participe à des compétitions sportives entre jeunes !



**DEVIENS ACTEUR DE TA PROPRE  
SÉCURITÉ ET DE CELLE DE TON  
ENTOURAGE !**

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers ou des bénévoles formés, se déroulent généralement les mercredis et/ou samedis. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

Elle est déclinée en 4 modules :

- ✔ JSP1 : notions élémentaires sur le feu, découverte du matériel incendie et apprentissage des gestes de premier secours.
- ✔ JSP2 : connaissances sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie, culture administrative et sécurité civile.
- ✔ JSP3 : capacité à réaliser les manœuvres incendie et de sauvetage et à mettre en œuvre les matériels.
- ✔ JSP4 : réalisation de manœuvres, utilisation des moyens radios et formation aux premiers secours en équipe.

À l'issue de ta formation et dès 15 ans, tu peux obtenir le Brevet national de jeune sapeur-pompier, en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives. Ce Brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel et est particulièrement apprécié dans le monde du travail.

**TU BRÛLES D'ENVIE  
DE DEVENIR JSP ?**

**Contacte ton union départementale des sapeurs-pompiers ou le centre de secours le plus proche de chez toi.**

Plus d'infos sur  
[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)